

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01799

Numéro SIREN : 805 314 713

Nom ou dénomination : A.PLOMB 38

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004769

A.PLOMB 38

**5 RUE TURGOT
38100 GRENOBLE**

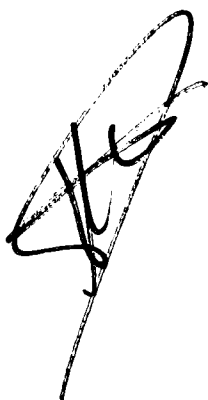
SIRET : 80531471300019

APE :

4322A

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

DOCUMENTS ANNUELS



*certifié conforme
à l'original.*

02406801171

Sommaire

2033A	Bilan simplifié	1
2033B	Compte de résultat simplifié	2
2033A	Bilan actif - passif (2033A)	3
2033B	Compte de résultat (2033B)	5
2450	Etat comparatif des bilans résumés	7
2451	Soldes intermédiaires de gestion	8
2452	Analyse comparative des comptes de résultat	9
	Liasse fiscale	11

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/07/2023	31/07/2022
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres	108	108		
Immobilisations corporelles	20 218	19 372	846	996
Immobilisations financières	70		70	70
Total	20 396	19 480	916	1 066
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production	950		950	950
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : - Clients et comptes rattachés	16 015		16 015	9 287
- Autres créances	3 483		3 483	2 922
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 376		2 376	13 363
Charges constatées d'avance				
Total	22 825		22 825	26 522
Total de l'actif	43 222	19 480	23 742	27 589

Passif	31/07/2023	31/07/2022
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel	3 000	3 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	319	319
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres orig. art. vivants)	6 130	6 130
Report à nouveau	- 576	3 444
Résultat de l'exercice	- 2 693	- 4 021
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	6 180	8 873
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 456	8 112
Autres dettes	632	10 603
Produits constatés d'avance		
Total	17 561	18 715
Total du passif	23 742	27 589

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable				31/07/2023	31/07/2022
Ventes de marchandises,	(dont export :)			9 500	
Production vendue de biens					
Production vendue de services				83 695	65 921
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation				93 195	65 921
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements				42 717	21 914
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					- 825
Autres charges externes:				19 697	18 983
Crédit-bail mobilier	757	Crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)		589		589	584
Rémunérations du personnel				21 850	26 973
Charges sociales				1 384	1 464
Dotations aux amortissements				150	641
Dotations aux provisions					
Autres charges:					
Dont provisions fiscales implant. commerciales à l'étranger					
Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles				9 500	
Total des charges d'exploitation				95 888	69 735
Résultat d'exploitation				- 2 693	- 3 814
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières					
Charges exceptionnelles:					207
Dont amort. des souscription dans des PME innovantes					
Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles					
Impôts sur les bénéfices					
Bénéfice ou perte				- 2 693	- 4 021
Résultat fiscal				Bénéfice	Déficit
					2 693
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					
Provisions non déductibles					
Impôts et taxes non déductibles					
Divers:					
intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			Part non réintégrée		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions :					
Entreprise nouvelle		ZFU (44 octies A)		Invest. outre-mer	
Reprise ent. diff.		Jeune ent. inov.		BUI/D	
ZRD		ZRR		ZFANG 44 quaterd	
Bassin d'emploi		Zone de dév prio			
Dont divers :					
Déduction exceptionnelle :					
- (art 39 decies)		- (art 39 decies A)		- (art 39 decies B)	
- (art 39 decies C)		- (art 39 decies D)		- (art 39 decies E)	
- (art 39 decies F)		- (art 39 decies G)			
Résultat fiscal ayant imputation des déficits antérieurs					2 693
Déficit de l'exercice reporté en arrière					
Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat		
Résultat fiscal après imputation des déficits					2 693

Bilan simplifié

Compte	31/07/2023	31/07/2022	Variation	%
205000 CONCESS, BREVETS LICENCE	108.29	108.29		
280500 AMORT CONCESS BREVETS LIC	- 108.29	- 108.29		
Total Immobilisations incorporelles - Autres	0.00	0.00	0.00	--
213000 CONSTRUCTIONS	1 500.00	1 500.00		
215400 MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 399.00	1 399.00		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	13 916.66	13 916.66		
218300 MATERIEL BUREAU ET INFO,	3 402.68	3 402.68		
281300 AMORT,DES CONSTRUCTIONS	-1 255.00	-1 105.00	- 150.00	13.57
281540 AMORTISSEMENT DU MATERIEL OUT	-1 399.22	-1 399.22		
281820 AMORT,MATERIEL TRANSPORT	-13 916.66	-13 916.66		
281830 AMORT,MAT,BUREAU ET INFO,	-2 801.35	-2 801.35		
Total Immobilisations corporelles	846.11	996.11	- 150.00	-15.06
Brut				
275000 DEPOTS CAUTIONNEM,VERSES	70.00	70.00		
Total Immobilisations financières	70.00	70.00	0.00	--
310000 STOCKS MAT PREMIERES	950.00	950.00		
Total Matières premières, appro., en cours production	950.00	950.00	0.00	--
411000 General Client	-3 108.37	163.05	-3 271.42	NS
418000 CLIENTS PROD,NON ENC,FACT	19 124.00	9 124.00	10 000.00	109.60
Total Clients et comptes rattachés	16 015.63	9 287.05	6 728.58	72.45
438600 AUTR,CHARG,SOCIAL,A PAYER	53.49		53.49	NS
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		73.52	-73.52	- 100.00
445500 TAXES/C,A, A DECAISSER	0.74	2 473.74	-2 473.00	-99.97
445660 TVA/AUTR,BIENS SERV, DED,	748.29		748.29	NS
445670 CREDIT DE TVA A REPORTE	2 306.00		2 306.00	NS
467100 AUTR,CPTS DEBIT,OU CREDIT	375.00	375.00		
Total Autres créances	3 483.52	2 922.26	561.26	19.21
512000 BANQUE CREDIT MUTUEL	2 376.81	13 363.60	-10 986.79	-82.21
Total Disponibilités	2 376.81	13 363.60	-10 986.79	-82.21
*** Total de l'Actif ***	23 742.07	27 589.02	-3 846.95	-13.94
101000 CAPITAL	3 000.00	3 000.00		
Total Capital social ou individuel	3 000.00	3 000.00	0.00	--
106100 RESERVE LEGALE	319.00	319.00		
Total Réserve légale	319.00	319.00	0.00	--
106800 AUTRES RESERVES	6 130.83	6 130.83		

Bilan simplifié (suite)

Compte	31/07/2023	31/07/2022	Variation	%
Total Autres réserves	6 130.83	6 130.83	0.00	—
110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT,	5 373.02	5 373.02		
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-5 949.68	-1 928.35	-4 021.33	208.54
Total Report à nouveau	- 576.66	3 444.67	-4 021.33	- 116.74
Résultat de l'exercice	-2 693.02	-4 021.33	1 328.31	-33.03
Total Résultat de l'exercice	-2 693.02	-4 021.33	1 328.31	-33.03
401000 General Fournisseur	10 456.82	8 112.28	2 344.54	28.90
Total Fournisseurs et comptes rattachés	10 456.82	8 112.28	2 344.54	28.90
431000 SECURITE SOCIALE	2 016.99	2 016.99		
438600 AUTR,CHARG,SOCIAL,A PAYER		4 821.00	-4 821.00	- 100.00
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0.48		0.48	NS
445710 TVA COLLECTEE	1 170.15		1 170.15	NS
445851 TVA A REGULARISER	1 890.94	1 890.94		
445870 TCA SUR FACTURES A ETABLIR	1 394.00	894.00	500.00	55.93
455000 MR PITTINO CC	632.54	980.64	- 348.10	-35.50
Total Autres dettes	7 105.10	10 603.57	-3 498.47	-32.99
*** Total du Passif ***	23 742.07	27 589.02	-3 846.95	-13.94

Compte de résultat simplifié

Compte	31/07/2023	31/07/2022	Variation	%
707000 VENTES DE MARCHANDISES	9 500.00		9 500.00	NS
Total Ventes de marchandises,	9 500.00	0.00	9 500.00	NS
706000 PRESTATIONS DE SERVICES TI	45 408.11	35 192.17	10 215.94	29.03
706010 PRESTATIONS DE SERVICES TN	4 703.33	17 409.35	-12 706.02	-72.98
706020 PRESTATIONS DE SERVICES EXO	22 954.89	13 320.00	9 634.89	72.33
706200 PRESTATIONS DE SERVICES	10 629.22		10 629.22	NS
Total Production vendue de services	83 695.55	65 921.52	17 774.03	26.96
601000 MATIERES FOURNITURES	42 717.08	21 914.57	20 802.51	94.93
Total Achats matières premières et autres approvisionnements	42 717.08	21 914.57	20 802.51	94.93
603100 VARIATION DES STOCKS MAT PREM		- 825.00	825.00	- 100.00
Total Variation de stock	0.00	- 825.00	825.00	- 100.00
606100 GAZOIL	3 870.16	2 987.21	882.95	29.56
606300 VETEMENTS DE TRAVAIL	50.58	449.04	- 398.46	-88.74
606400 FOURNITURES DE BUREAU	231.45	167.80	63.65	37.93
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	757.75	2 553.44	-1 795.69	-70.32
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	770.00	910.00	- 140.00	-15.38
613500 LOCATIONS MATERIELS	92.90	72.68	20.22	27.82
615500 ENTRETIEN VEHICULE	1 920.61	1 301.84	618.77	47.53
616000 PRIMES D'ASSURANCE	3 726.03	2 680.41	1 045.62	39.01
622100 HONORAIRES SECRETARIAT	3 700.00	3 600.00	100.00	2.78
622500 HONORAIRES COMPTABILITE	960.00	579.00	381.00	65.80
622600 REMUNERAT,INTERMED, HONOR	360.00	720.00	- 360.00	-50.00
622700 FRAIS ACTE ET CONTENTIEUX	47.54	44.31	3.23	7.29
623400 PUB,PUBLIC,REL,PUBLIQUES	47.80	314.44	- 266.64	-84.80
625000 DEPLA,MISSIONS RECEPTIONS	1 974.77	1 674.09	300.68	17.96
625100 AUTOROUTE	301.79	283.72	18.07	6.37
625200 DEPLA,MISSIONS RECEPTIONS	65.73		65.73	NS
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM,	4.92	21.15	-16.23	-76.74
626100 FRAIS POSTAUX ET TELECOM,	294.97	241.32	53.65	22.23
627000 SERVICES BANCAIRES	520.58	382.94	137.64	35.94
Total Autres charges externes:	19 697.58	18 983.39	714.19	3.76
635110 CTE CFE CVAE	589.00	584.00	5.00	0.86
Total Impôts, taxes et versements assimilés	589.00	584.00	5.00	0.86
641100 REMUNERATIONS DIRECTION	15 850.00	21 000.00	-5 150.00	-24.52
641200 CHARGES SOCIALES GERANCE	6 000.00	5 973.00	27.00	0.45
Total Rémunérations du personnel	21 850.00	26 973.00	-5 123.00	-18.99
645450 SOINS SANTE SWISSLIFE	1 384.91	1 464.75	-79.84	-5.45
Total Charges sociales	1 384.91	1 464.75	-79.84	-5.45

Compte de résultat simplifié (suite)

Compte	31/07/2023	31/07/2022	Variation	%
681100 DOT,AMORT,IMM,INCOR,& COR	150.00	641.14	- 491.14	-76.60
Total Dotations aux amortissements	150.00	641.14	- 491.14	-76.60
654000 PERTES/CREANCES IRRECOUVR	9 500.00		9 500.00	NS
Total Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles	9 500.00	0.00	9 500.00	NS
671000 CHARGES EXCEP./OP,GESTION		207.00	- 207.00	- 100.00
Total Charges exceptionnelles:	0.00	207.00	- 207.00	- 100.00
*** Total des produits ***	93 195.55	65 921.52	27 274.03	41.37
*** Total des charges ***	95 888.57	69 942.85	25 945.72	37.10
*** Bénéfice ou perte ***	-2 693.02	-4 021.33	1 328.31	-33.03

ETAT COMPARATIF DES BILANS RESUMES

	31/07/2023	%	31/07/2022	%	Ecart
Actif					
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles nettes					
Immobilisations corporelles nettes	846	3.56	996	3.61	- 15.06
Immobilisations financières nettes	70	0.29	70	0.25	
Total de l'actif immobilisé	916	3.85	1 066	3.86	- 14.07
Stocks et en cours	950	4.00	950	3.44	
Clients et comptes rattachés	16 015	67.46	9 287	33.66	72.45
Avances et acomptes versés					
Autres créances	3 483	14.67	2 922	10.59	19.21
Disponibilités	2 376	10.01	13 363	48.44	
Total de l'actif circulant	22 825	96.14	26 522	96.13	- 13.94
Comptes de régularisation					

Total de l'actif	23 742	100.00	27 589	100.00	- 13.94
-------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Passif					
Capital social ou individuel	3 000	12.64	3 000	10.87	
Réserves	5 873	24.74	9 894	35.86	- 40.64
Résultat de l'exercice	- 2 693	- 11.34	- 4 021	- 14.58	33.03
Provisions réglementées					
Capitaux propres	6 180	26.04	8 873	32.15	- 30.35

Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes	632	2.66	980	3.55	- 35.50
Etablissements financiers					
Fournisseurs et comptes rattachés	10 456	44.04	8 112	29.40	28.90
Clients et acomptes reçus					
Autres dettes	6 472	27.26	9 622	34.88	- 32.74
Dettes	17 561	73.96	18 715	67.84	- 6.17

Comptes de régularisation					
----------------------------------	--	--	--	--	--

Total du passif	23 742	100.00	27 589	100.00	- 13.94
------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/07/2023	%	31/07/2022	%	ecart
Ventes de marchandises	9 500	100.00		100.00	
Coût direct d'achat					
Marge commerciale	9 500	100.00			
Production vendue de biens					
Production vendue de services	83 695		65 921		
Production stockée					
Production immobilisée					
Production de l'exercice	83 695	100.00	65 921	100.00	26.96
Achats matières premières, approvisionnements	42 717		21 089		
Achats et charges directes					
Marges brute de production	40 978	48.96	44 831	68.01	- 8.60

Total des produits	93 195	100.00	65 921	100.00	41.37
Marge brute totale	50 478	54.16	44 831	68.01	12.59
Autres achats et charges externes	19 697	21.14	18 983	28.80	3.76
Valeur ajoutée	30 780	33.03	25 848	39.21	19.08
Subventions d'exploitation					
Impôts et taxes	589	0.63	584	0.89	0.86
Charges du personnel	23 234	24.93	28 437	43.14	- 18.30
Excédent brut d'exploitation	6 956	7.46	- 3 173	- 4.81	319.24
Autres produits de gestion					
Autres charges de gestion	9 500	10.19			
Reprises et transfert de charges					
Dotations aux amortissements	150	0.16	641	0.97	- 76.60
Dotations aux provisions					
Résultat d'exploitation	- 2 693	- 2.89	- 3 814	- 5.79	29.40
Opérations en communs					
Produits financiers					
Charges financières					
Résultat courant	- 2 693	- 2.89	- 3 814	- 5.79	29.40
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles			207	0.31	- 100.00
Résultat exceptionnel			- 207	- 0.31	100.00
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Résultat comptable	- 2 693	- 2.89	- 4 021	- 6.10	33.03

ANALYSE COMPARATIVE DES COMPTES DE RESULTAT

	31/07/2023	31/07/2022	N-(N-1) Montant	N-(N-1) en %
Ventes de marchandises	9 500		9 500	
Production vendue: Biens				
Services	83 695	65 921	17 774	26.96
Chiffre d'affaires net	93 195	65 921	27 274	41.37

Production stock et immobilisation				
Subvention d'exploitation				
Reprises, transfert				
Autres produits				
Total produits d'exploitation	93 195	65 921	27 274	41.37

Achats marchandises				
Variations de stocks de marchandises				
Achats de mat. pr. et approvisionnement	42 717	21 914	20 802	
Variation de stock de mat. pr. et appro.		- 825	825	- 100.00
Charges externes	19 697	18 983	714	3.76
Impôts et taxes	589	584	5	0.86
Salaires et charges sociales	23 234	28 437	- 5 202	- 18.30
Dotations aux amortissements	150	641	- 491	- 76.60
Dotations aux provisions				
Autres charges	9 500		9 500	
Total charges d'exploitation	95 888	69 735	26 152	37.50

Résultat d'exploitation	- 2 693	- 3 814	1 121	29.40
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat courant	- 2 693	- 3 814	1 121	29.40
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles		207	- 207	- 100.00
Résultat exceptionnel		- 207	207	100.00
Participations				
Impôts sur les bénéfices				
Total des produits	93 195	65 921	27 274	41.37

Total des charges	95 888	69 942	25 945	37.10
--------------------------	---------------	---------------	---------------	--------------

Bénéfice ou perte	- 2 693	- 4 021	1 328	33.03
--------------------------	----------------	----------------	--------------	--------------

LIASSE FISCALE

Désignation de l'entreprise		A.PLOMB 38		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		5 RUE TURGOT		38100 GRENOBLE		
Numéro SIRET *		80531471300019				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/07/2023		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	108	016	108	
	Immobilisations corporelles *	028	20 218	030	846	
	Immobilisations financières * (1)	040	70	042	70	
Total I (5)		044	20 396	048	916	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	950	052	950
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 015	070	16 015
		Autres * (3)	072	3 483	074	3 483
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 376	086	2 376
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	22 825	098	22 825
	Total général (I + II)		110	43 222	112	23 742
PASSIF				Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	319			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131	6 130			
	Report à nouveau	134	- 576			
	Résultat de l'exercice	136	- 2 693			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	6 180			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	10 456			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : .	632)	7 105			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176	17 561			
Total général (I + II + III)		180	23 742			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en lste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.PLOMB 38

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
31/07/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	9 500		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services		217	218		
					83 695		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	93 195	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)*				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	42 717		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : 757 - immobilier :)		242	19 697		
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	589		
Rémunérations du personnel*				250	21 850		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 384		
Dotations aux amortissements*				254	150		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	9 500	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)				264	95 888
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-2 693		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (IV)		294	
				Produits exceptionnels (IV)		290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-2 693		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 693		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-MOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cbs d'associés	247		330			
	Écarts de valeurs Liquidatives sur OPC		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration/art. 239 septies D)		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 séries)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 séries)	981		JEI (44, séries A)	989		
	ZRD (44, 1er degrés)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44, quatuor degrés)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 septies bis)	992		Zone de développement prior.	993		
	Dont divers	Déduction Exceptionnelles :	Crédence due au report en arrière du déficit	346		350	
			- art. 39 des ctes	655			
			- art. 39 des ctes A	643			
			- art. 39 des ctes B	645			
			- art. 39 des ctes C	647			
			- art. 39 des ctes D	648			
			- Simulateur de conduite (art. 39 des ctes E)	641			
			- art. 39 des ctes F	990			
			- art. 39 des ctes G	649			
			RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352
	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				354		
	Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *		356			
		Déficits antérieurs reportables : *			360		
		dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	2 693		
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				372			

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	108	412		414		416	108				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	1 500	432		434		436	1 500				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 399	442		444		446	1 399				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	13 916	462		464		466	13 916				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 402	472		474		476	3 402				
Immobilisations financières		480	70	482		484		486	70				
TOTAL		490	20 396	492		494		496	20 396				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	108	502		504		506	108				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	1 105	522	150	524		526	1 255				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 399	532		534		536	1 399				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	13 916	552		554		556	13 916				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 801	562		564		566	2 801				
TOTAL		570	19 330	572	150	574		576	19 480				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A.PLOMB 38						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2				
Terrains	710		715		3				
Constructions	720		725		4				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6				
Matériel de transport	750		755		7				
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
TOTAL		770		775					
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982t	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	2 693
Total des déficits restant à reporter								870	2 693
III DIVERS									
Primes de cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI			325		381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		380		
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	6 066
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	9 706
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : A.PLOMB 38	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/08/2022	et clos le : 31/07/2023
Données en nombre de mois 12	

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Total 1 + Total 2 + Total 3

137

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD.		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/07/2023

N° SIRET

80531471300019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.PLOMB 38

ADRESSE (voie)

5 RUE TURGOT

CODE POSTAL

38100

VILLE

GRENOBLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PITTINO Prénom(s) JEAN PHILIPPE

Nom marital GERANT % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3000

Naissance : Date 11/12/1968 N° Département Commune GRENOBLE Pays FR

Adresse : N° 5 Voie RUE TURGOT

Code Postal 38100 Commune GRENOBLE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2023

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le	01/08/2022	Et clos le	31/07/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION		Adresse du siège social			
A.PLOMB 38					
Désignation, SIRET, Adresse de la société :		5 RUE TURGOT 38100 GRENOBLE 80531471300019			
Ancienne adresse : (en cas de changement)		B ACTIVITE			
N° Téléphone :		Activités exercées :			
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		2 693	
Bénéfice imposable à 15%		Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 quindecies)	
3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies		Zone de développement prioritaire Art. 44 septdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies	
Autres dispositifs		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		PV exonérées relevant du taux à 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de ce l'étranger, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS ChC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)					
Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration			Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe		
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :			Nom et adresse de société tête de groupe :		
H - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : MTAE					
ECF : ☐ Désignation du prestataire :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
4 LECURIEUX LAFAYETTE COURS SAINT ANDRE 38800 LE PONT DE CLAIX Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA :			Date : Lieu :		
CGA ☐ Viseur Conventionné ☐ Tél :			Qualité et nom du signataire : Jean-Philippe PITTINO gérant		

[illegible]

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : A.PLOMB 38

du : 01/08/2022

Adresse : 5 RUE TURGOT

38100

GRENOBLE

au : 31/07/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS								10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								
Total								

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Jean-Philippe PITTINO gérant		À _____ le Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		A.PLOMB 38		
N° d'identification (SIRET)		80531471300019		Exercice social
				31/07/2023
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B		(1) - [(2)+(3)+(4)]		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



Lecurieux Lafayette
Expertise comptable

EURL A.PLOMB 38

5 RUE TURGOT 38100 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS AU 31 JUILLET 2023

www.babelbiz.com

A. Boris Lecurieux Lafayette

SIRET GRENOBLE 442 559 944 00040

Code APE 6920Z - pl@babelbiz.com

Tél. +33 (0)6 10 04 48 43 - Fax +33 (0)9 72 39 70 29

4, Cours St André - 38800 LE PONT DE CLAIX

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

REGION RHONE ALPES

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En ma qualité d'expert-comptable, et conformément aux termes de notre lettre de mission, j'ai effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

EURL A.PLOMB 38

5 RUE TURGOT 38100 GRENOBLE

Relatifs à l'exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Mes diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan :	23 742
- Chiffre d'Affaires HT :	93 195
- Résultat net comptable Deficit :	2 693

Fait à LE PONT DE CLAIX, le 31/10/2023

A.Boris LECURIEUX LAFAYETTE, expert comptable

A.PLOMB 38
SARL
au capital de 3.000 euros
Siège social : 5 rue Turgot
38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE B 805 314 713

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT DECIDEE
LE 31 JANVIER 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2.693 € au poste
« report à nouveau débiteur ».

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'APLOMB', is written over the text of the resolution.

A.PLOMB 38
SARL
au capital de 3.000 euros
Siège social : 5 rue Turgot
38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE B 805 314 713

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 31 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente et un janvier, à quatorze heures, L'associé unique et gérant de la SARL A.PLOMB 38: Monsieur Jean Philippe PITTINO, titulaire de la totalité des actions de la société, domicilié au domicilié au 5 rue Turgot, 38100 GRENOBLE, a pris les décisions suivantes, au siège social.

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Gérant de la société, Monsieur Jean Philippe PITTINO, associé unique, a établi et arrêté les comptes les comptes (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice
- La mention des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

L'associé unique adopte successivement les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le quorum exigé par la loi et par les statuts étant atteint, L'associé unique constate que ces décisions ont été valablement proposées et adoptées.

L'associé unique approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 lesquels font apparaître un déficit de 2.693 €.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2.693 € au poste « report à nouveau débiteur ».

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et ses dirigeants associés, savoir :

- le Gérant dispose d'un compte courant non rémunéré au 31 juillet 2021 d'un montant de 632 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les rémunérations du Gérant, Monsieur PITTINO, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023 ainsi que la prise en charge par la société des charges sociales afférentes.

Par ailleurs, l'assemblée approuve les remboursements de frais du Gérant pendant l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide de déposer les comptes annuels au greffe du Tribunal, en déclarant que ces comptes ne seront pas rendus publics, en vertu de l'article L. 232-25 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

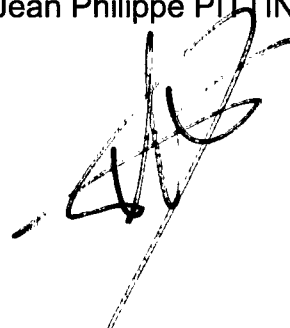
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures trente.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par L'associé unique.

Jean Philippe PITTINO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP PITTINO', written over a horizontal line.